

Allemand. L'habit ne fait pas le moine

Numéro d'inventaire : 2020.22.730

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1916 (entre) / 1918 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois. Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,5 cm ; largeur : 19,5 cm

Notes : D'après d'autres copies sur le même sujet: devoir d'allemand qui serait une version, note, remarques et appréciation du correcteur.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Allemand

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 1 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790
<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

T
J. M. J.

Albert Potable
Jugues Potable
Mr M. J. M. J.
10p

Allemand -

L'habit ne fait pas le moine.

Ainsi ce devait être un conte polonais? Ils avaient bien vu passer la voiture, depuis leur comptoir; mais on ne savait pas si l'hôtelier servait le conte, ou celui-ci celui-là; Cependant l'hôtelier n'avait fait jusqu'à présent aucune bêtise; il était connu pour mieux qu'un homme assez rusé, et c'en était là, quand le cerc, que les gens curieux forment autour des étrangers, devint toujours plus petit jusqu'à ce qu'enfin ils s'assoient familièrement à la même table, et s'invitent d'une manière habile, à boire le coup de l'étrier, tandis que sans s'occuper davantage de la bouteille, ils commencent

Ils ne burent cependant pas trop, c'était encore de bonne heure. Par contre, ils valait de prendre un coup de bon café et d'offrir avec quelque chose de bon à fumer au Polonais comme ils l'appelaient déjà en secret, par là il monterait toujours mieux où il était sensible.

« Puis-je offrir à M. le conte un cigare ordinaire? Je l'ai reçu directement de mon frère de Buba », dit l'un.

« Les seigneurs Polonais aiment aussi une bonne cigarette, voici du vrai tabac de Smyrne, mon compagnon me l'a envoyé », s'écria l'autre, tandis qu'il sortait un petit sac de soie rouge.

« Celui-ci de Damas est fin, Monsieur le conte, s'écria le troisième, notre géant lui-même de là-bas l'a soigné pour moi. »

+
2.

C.S.

C.S.

C.S.M

